



JUSTIFICATIF D'ABSENCE D'AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE VILLEBON-SUR-YVETTE POUR L'ACHAT DE VELO ELECTRIQUE

Par la présente, je soussignée Nathalie PLUMAIL, adjointe au Maire en charge de la transition écologique atteste que la Commune de Villebon-sur-Yvette n'apporte aucune aide financière pour l'achat de vélo électrique.

Fait à Villebon-sur-Yvette le : 17 avril 2023

Nathalie PLUMAIL

2^{ème} Adjointe au Maire

Chargée de la transition écologique

